

Bulletin du FMI

ALLEGEMENT DE LA DETTE POUR HAÏTI

Le FMI apporte un appui économique à Haïti

Bulletin du FMI en ligne
21 juillet 2010



L'allègement de la dette aidera la reconstruction en Haïti après le séisme du 12 janvier (photo: Carl Juste/Miami Herald)

- Le FMI offre un allègement intégral de la dette
- Son rôle contribue à mobiliser l'aide
- Des moyens techniques sont déployés au service de la reconstruction

Le Conseil d'administration du FMI vient d'approuver en faveur d'Haïti un nouvel allègement de la dette et un appui financier supplémentaire, à l'heure où le pays se reconstruit après avoir été frappé en janvier dernier par un séisme dévastateur.

Dès les jours qui suivirent la catastrophe, le Directeur général du FMI, Dominique Strauss-Kahn, avait plaidé pour un plan Marshall en faveur d'Haïti, et s'était engagé à œuvrer, avec l'ensemble des bailleurs de fonds, pour une annulation de la dette.

La décision prise le 21 juillet d'accorder un nouvel allègement de 268 millions de dollars annule la totalité de l'encours de la dette d'Haïti envers le FMI. Cette mesure s'inscrit dans le cadre du [Fonds fiduciaire pour l'allègement de la dette après une catastrophe](#) et fait partie d'un effort international concerté pour soulager le pays du fardeau de sa dette après le séisme.

M. Strauss-Kahn a rappelé que «les bailleurs de fonds doivent tenir leurs promesses envers Haïti sans tarder, afin d'accélérer la reconstruction, d'améliorer rapidement les conditions de vie et de dissiper les tensions sociales».

Cette décision s'ajoute au [1,2 milliard de dollars d'allègement de dette](#) accordé par le FMI et d'autres institutions financières en juin 2009 dans le cadre de l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés et de l'Initiative d'allègement de la dette multilatérale.

Au lendemain du tremblement de terre dévastateur, le FMI est intervenu immédiatement pour répondre aux besoins d'Haïti, en approuvant rapidement une assistance de 114 millions de dollars. Le FMI fut ainsi la première organisation internationale à apporter un concours financier.

Cette aide a servi à faire tourner l'économie haïtienne, en permettant aux habitants d'acheter des vivres et aux salariés d'être payés. Le pays a aussi été en mesure de financer les importations dont il avait tant besoin.

Le FMI a également apporté une assistance technique immédiate pour aider le gouvernement à rétablir sa capacité de mobilisation des recettes et à mieux gérer ses ressources limitées.

Le FMI continue à mobiliser l'aide en faveur d'Haïti

La décision prise aujourd'hui par le FMI contribue au programme décennal du gouvernement haïtien destiné à reconstruire le pays et rehausser la croissance économique. Le nouvel accord triennal au titre de la [Facilité élargie de crédit \(FEC\)](#) contribuera à mobiliser l'appui des bailleurs de fonds en assurant la stabilité économique et en favorisant la transparence dans l'utilisation des fonds promis par la communauté internationale.

«L'appui du FMI servira de catalyseur pour mobiliser d'autres bailleurs de fonds. Notre programme comprend plusieurs objectifs pour doper la croissance, dont le taux devrait atteindre 10 % l'an prochain» a déclaré M. Ronald Baudin, Ministre des Finances d'Haïti, lors d'une audioconférence avec la presse suite à l'annonce du FMI.

M. Baudin a précisé que le travail allait se centrer sur la reconstruction de l'infrastructure économique du pays afin de faire revenir les entreprises dans le pays et de développer les secteurs du textile et du tourisme et ainsi créer des emplois et contribuer à la croissance globale.

Le programme comporte entre autres un important volet d'assistance technique destiné à accroître les recettes intérieures, aligner le budget sur les priorités de reconstruction, et créer un marché intérieur pour les bons du Trésor. Une meilleure communication permettra d'améliorer la transparence des dépenses publiques.

Le programme prévoit également un montant supplémentaire de 60 millions de dollars de réserves pour la banque centrale qui aura ainsi la possibilité d'intervenir pour éviter que la monnaie haïtienne, la gourde, ne subisse des fluctuations excessives pouvant provenir d'une instabilité des flux d'aide extérieure.

Les fluctuations de la gourde risqueraient de nuire davantage au pays de par leur impact sur la valeur des envois de fonds et les prix des denrées de base et des importations.

Le FMI est la seule organisation internationale dont la mission est d'apporter ce type d'assistance pour aider un pays à maintenir sa stabilité financière.

Les fonds sont assortis d'un taux d'intérêt nul jusqu'à la fin de 2011, et par la suite d'un taux de 0 à 0,5 %, avec une échéance de 10 ans et un délai de remboursement de cinq ans et demi. Ils seront détenus par la banque centrale sous forme de réserves.

Aide à la reconstruction

Lors d'une conférence des Nations-Unies en mars réunissant les bailleurs de fonds, [M. Strauss-Kahn avait encouragé ces derniers à apporter à Haïti l'appui budgétaire de 350 millions de dollars](#) dont le pays avait besoin pour 2010 d'après les prévisions du FMI.

Bien que les bailleurs de fonds aient promis de vastes sommes pour contribuer à la reconstruction du pays, ils n'en ont décaissé à ce jour qu'une petite partie. C'est notamment le manque de ressources pour soutenir le budget de l'État qui a empêché la prestation de services fondamentaux à la population, tels que le relogement des familles déplacées et sans abri, la préparation de la rentrée scolaire de septembre et les mesures de protection durant l'actuelle saison cyclonique.

Le FMI entend aider le gouvernement à reconstituer ses capacités de préparation et d'exécution du budget et à l'aligner sur les priorités de la reconstruction. Il va également soutenir les efforts déployés par le gouvernement pour améliorer la mobilisation des recettes.

Le Ministère des Finances présentera régulièrement sur son site internet des informations sur les efforts de mobilisation des recettes du gouvernement et sur les dépenses, telles que les dépenses d'investissement et de lutte contre la pauvreté. Grâce à ces améliorations, les agences de coopération internationale seront mieux à même de canaliser les fonds vers Haïti.

Dans le secteur financier, le FMI aide actuellement Haïti à mettre en place un Fonds de garantie partielle du crédit pour relancer le crédit et créer des emplois, développer un marché intérieur des titres publics et élaborer des règles pour le secteur de l'assurance.